

Bibliothèque Universitaire campus d'Albi

Place de Verdun
81 012 Albi cedex 9
Tél. 05 63 48 16 95

du lundi au vendredi
de 8h30 à 18h30

Contact :
depotmemoires@univ-
jfc.fr

Pourquoi déposer ?

Les mémoires de Master sont souvent réclamés : ils constituent une aide précieuse pour les étudiants. Pourtant, contrairement aux thèses, ils ont le statut de simples copies d'examen. Les bibliothèques universitaires ne sont censées en assurer ni la conservation, ni le signalement. La seule contrainte administrative est un archivage dans les scolarités pendant 2 ans. Il n'existe pas de catalogue national des mémoires.

Pourtant, valoriser les meilleurs travaux d'étudiants permet à la fois de valoriser la formation et de diffuser largement les contenus.

C'est pourquoi le Service Commun de la Documentation de l'Institut National Universitaire Champollion a proposé 2 solutions : une diffusion sur une archive institutionnelle, DUMAS, et une diffusion sur NUXEO, l'intranet de l'université.

- **DUMAS (Dépôt Universitaire de Mémoires Après Soutenance)**: cette plate-forme permet une meilleure dissémination des mémoires, un accès immédiat, un renforcement du label de l'institution pour une meilleure visibilité, une valorisation des formations avec un impact positif sur l'insertion professionnelle. La diffusion sur internet valorise la production étudiante et permet de limiter les risques de plagiat.
- **NUXEO, intranet de l'université**, visible uniquement par la communauté de Champollion. Les travaux sont signalés dans cet espace, consultable uniquement par la communauté de Champollion.

Les meilleurs travaux rejoindront la plate-forme DUMAS, l'ensemble est stocké sur NUXEO. *Seuls les travaux du master Études Européennes Internationale, spécialité Stratégies Culturelles Internationales (SCI) ne seront pas diffusés.*

Aucune diffusion ne peut s'effectuer sans l'autorisation de l'auteur. Ainsi, au moment de la soutenance de votre mémoire, l'étudiant doit choisir le mode de diffusion du travail universitaire.

- Si l'étudiant coche DUMAS **et** NUXEO, le Directeur de recherche décide du mode de diffusion en fonction de la valeur du travail réalisé.
- Si l'étudiant refuse la diffusion DUMAS, le dépôt s'effectuera par défaut sur l'intranet.

Comment ? Procédure de dépôt

Dépôt du mémoire

L'étudiant doit déposer à la scolarité une **copie électronique** du mémoire.

Le dépôt du mémoire s'accompagne des autorisations de diffusion signées par le Directeur de mémoire et par vous-même.

La scolarité enverra ces documents par courriel à la bibliothèque, à l'adresse suivante :
depotmemoires@univ-jfc.fr

Format accepté

Seul un fichier en format PDF est accepté : mémoire et annexes incluses.

Nommer le fichier (sans accents) : NOM_Prenom_Memoire MentionSpecialiteAnnee.pdf

Consignes

Afin de faciliter la diffusion du travail, il est indispensable que les informations suivantes figurent dans le mémoire :

Nom de l'université

Prénom NOM (auteur du mémoire)

Titre du mémoire

Mémoire de Master, Mention, Spécialité

Prénom NOM du Directeur de mémoire

Année universitaire

Sommaire et/ou table des matières

Sources bibliographiques

Table des annexes

Annexes

Résumé (environ 150 mots en dernière page) en français (et facultativement en anglais)

4 ou 5 mots-clés (en dernière page) en français (et facultativement en anglais).

En cas de doute sur les consignes de présentation du mémoire, se référer en priorité au Directeur de recherche.